

Justificatif généré le 15/12/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 15/12/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/648627

N° d'annonce : 648627

THREE4TECH

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 39.000 €

Siège social : 1, rue Georges Berger 75017 PARIS

902 631 910 R.C.S. Paris

Les actionnaires ont décidé le 2 décembre 2022 la dissolution anticipée de la Société à compter du 2 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité avec les dispositions statutaires et les articles L.237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Pierre-Yves Denez demeurant 34 impasse Lacroix, 33000 Bordeaux et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation (réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde disponible).

Le siège de la liquidation est fixé au siège social sis 1, rue Georges Berger, 75017 Paris.

Du fait de la dissolution, le mandat des membres du Conseil d'administration et des représentants légaux de la Société ont pris fin, à savoir (i) Maïlys Ferrere, président du Conseil d'administration et directeur général, (ii) BPI FRANCE INVESTISSEMENT, administrateur représenté par Benjamin Paternot, (iii) EURAZEO, administrateur représenté par Matthieu Baret, (iv) PARTECH PARTNERS, administrateur représenté par Bruno Cremel, (v) Philippe Collombel, directeur général délégué et (vi) Benoist Grossmann, directeur général délégué.

Il a été décidé de maintenir le mandat des Commissaires aux comptes.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKmgLqf6

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKmgLqf6>

